



APPRÉHENDER LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE ET RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Opérateurs du secteur des accises (alcools, tabacs, produits énergétiques) désirant approcher le domaine des accises pour la première fois.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- appréhender une fiscalité complexe, évolutive et coûteuse ;
- réduire sa facture énergétique ;
- sécuriser des déclarations puis prévenir les contrôles douaniers.

Description

« Le régime de taxation des produits énergétique a été totalement recodifié par ordonnance. Par exemple, les articles 265 et suivants du code des douanes ont été abrogés pour être remplacés par le code des impositions sur les biens et les biens et les services. Si cet exercice a été largement effectué à droit constant, des changements sont néanmoins à anticiper. L'objectif de cette formation est d'initier à la fiscalité énergétique mais également de présenter les récente réformes affectant cette matière. ».

LES OBJECTIFS DE FORMATION

Il s'agit d'appréhender le nouveau code des impositions sur les biens et les services (CIBS) et le transfert de compétence DGDDI / DGFIP afin d'optimiser sa fiscalité énergétique et environnementale. Ceci en toute sécurité juridique et en prévention des contrôles fiscaux.

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION

- Spécificités et enjeux de la fiscalité énergétique et environnementale
- Définitions et bases juridiques
- La répartition des missions entre l'administration des douanes et l'administration fiscale



**PRÉSENTATION DU CODE DES IMPOSITIONS SUR LES BIENS ET LES SERVICES**

- Origine et objectifs
- Bases légales
- Contenu et calendrier

LE NOUVEAU REGIME DE TAXATION DE L'ELECTRICITE

- Les différentes taxes applicables à l'électricité
- L'intégration de la fiscalité locale à la TICFE
- Comment bénéficier des exonérations et des taux réduits ?
- Les nouvelles modalités de calcul et de contrôle de la TICFE
- La procédure de remboursement

LE NOUVEAU REGIME DE TAXATION DU GAZ

- Base imposable et modalités de calcul
- Les exonérations et les taux réduits : qui peut en bénéficier et comment ?
- La procédure de remboursement

PRÉSENTATION DE LA TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES (TICPE)

- Base imposable
- Critères d'ajustement des tarifs
- Les différents taux réduits et exonérations et les taux réduits
- Les procédures de remboursement

LA TAXE GENERALE SUR LES ACTIVITES POLLUANTES (TGAP)

- Les différentes branches de la TGAP (déchets, granulats, lessives...),
- Modalités de taxation et spécificités,
- Les évolutions récentes,
- L'actualité.

 Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir des connaissances générales en commerce international.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.

**Modalités pédagogiques**

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)

**Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.